

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur ,**  
**de la Recherche Scientifique et de la Technologie**

**COMMUNIQUE**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur , de la Recherche Scientifique et de la Technologie organise au titre de l'année 2003, un concours de recrutement de technologues dont les postes ont été fixés selon les disciplines au sein du tableau ci-après :

<b>SPECIALITES</b>	<b>OPTIONS</b>	<b>POSTES OUVERTS</b>
GENIE CIVIL	-	<b>13</b>
GENIE MECANIQUE	-	<b>29</b>
GENIE ELECTRIQUE	-	<b>29</b>
INFORMATIQUE	- Informatique des systèmes industriels - Informatique des systèmes de gestion	<b>}38</b>
GENIE DES PROCEDES	- Génie Chimique, -Procédés chimiques et techniques analytiques, -Industries alimentaires et bio-industries.	<b>}13</b>
ECONOMIE ET GESTION	- Comptabilité-Finance - Techniques de Commercialisation - Administration et Communication - Techniques Quantitative en Economie et Gestion	<b>}47</b>

**1-Conditions de participation :**

Conformément au décret n°2001-2590 du 9 novembre 2001 modifiant et complétant le décret n° 93-314 du 8 février 1993 portant statut particulier du corps des enseignants technologues , peuvent participer à ce concours:

\* Les titulaires d'un diplôme sanctionnant cinq années d'études supérieures au moins dans les disciplines technologiques et économie et gestion.

\* Les admis à un concours d'agrégation avant la date d'effet du décret n°2001-2590 du 9 novembre 2001 sus-mentionné .

## **2- Modalités et délais d'inscription :**

Toute personne remplissant les conditions de participation au concours de recrutement des technologues doit déposer personnellement son dossier ou , en cas d'empêchement , par le biais d'une personne dûment mandatée en ce sens et munie d'une procuration légale mentionnant la discipline ainsi que l'option choisie par le candidat.

Le candidat ou son mandataire est tenu lors du dépôt du dossier de candidature d'émarger sur le registre d'inscription qui sera ouvert à cet effet au Ministère de l'Enseignement Supérieur , de la Recherche Scientifique et de la Technologie (Direction Générale des Etudes Technologiques – Direction des Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques - rue Jérusalem , 2098 Radés Médina Tunis) **et ce, durant la période allant du 3 avril 2003 jusqu'au 19 avril 2003 de 9 :00 heures à 12 :30 heures .**

## **3- Dossier de candidature :**

Le dossier de candidature doit être déposé par tous les candidats y compris ceux admis à un concours d'agrégation et souhaitant être dispensés de passer les épreuves écrites d'admissibilité .

Ce dossier comporte les sept pièces suivantes :

- 1-Deux (2) fiches à retirer de la Direction des Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques de la Direction Générale des Etudes Technologiques ou bien de l'un des Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques : la première concerne la candidature au présent concours et la seconde concerne les choix du candidat des instituts supérieurs des études technologiques de son affectation en cas de son admission définitive au présent concours,
- 2- Une fiche à retirer de la Direction des Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques de la Direction Générale des Etudes Technologiques prouvant l'engagement du candidat admis à un concours d'agrégation et titulaire d'un diplôme sanctionnant au moins cinq années d'études supérieures à opter pour le bénéfice ou non de la dispense mentionnée à l'article 27 ter du décret n°2001-2590 du 9 novembre 2001 ,
- 3- Deux photos d'identité,
- 4- Une copie de la carte d'identité nationale,
- 5- Une copie des diplômes y compris celui du baccalauréat (une décision d'équivalence accompagnera tout diplôme obtenu à l'étranger),
- 6- Trois (3) enveloppes affranchies au tarif de lettres recommandés avec accusé de réception et portant l'adresse exacte du candidat,

7-Trois (3) imprimés des lettres recommandées et trois (3) imprimés d'accusé de réception, à retirer des centres postaux et à remplir par le candidat.

#### **4-Remarques générales :**

\* Pour toute information complémentaire s'adresser à la Direction des Instituts Supérieurs des Etudes Technologiques de la Direction Générale des Etudes Technologiques , Rue Jérusalem , 2098 et ce, soit directement soit par téléphone à l'un des deux numéros suivants : 71 460-700 ; 71 461-700 poste 112 ,

\* Tout dossier incomplet , déposé hors délais ou d'une façon non conforme à ce qui a été mentionné ci-dessus sera rejeté automatiquement .